

2025 - 2029

MON PROJET D'ENTREPRISE

Le parcours d'accompagnement
des entreprises



Mon projet d'entreprise accompagne tous les types d'entreprises : micro-entreprise, TPE-PME industrielle, commerce, service, start-up, entreprise de l'ESS... dans les différentes étapes de leur projet : développement, rebond, reprise et transmission de l'entreprise.

Ce dispositif de soutien vise à accompagner les entrepreneurs en proposant des parcours adaptés aux besoins de leurs entreprises. Les entrepreneurs bénéficient d'un appui pour le développement de leur activité, dans la résolution de différentes

problématiques ou dans le cas de la transmission ou reprise d'une entreprise.

Par ailleurs, Mon projet d'entreprise, prévoit de transmettre les bons réflexes en matière de développement durable à chacun des bénéficiaires accompagnés.

Un marqueur fort de l'action de soutien aux entreprises de la Région Sud aux entrepreneurs du territoire.

Mon projet d'entreprise vous propose plusieurs thématiques d'accompagnement :



1. Développement



2. Rebond

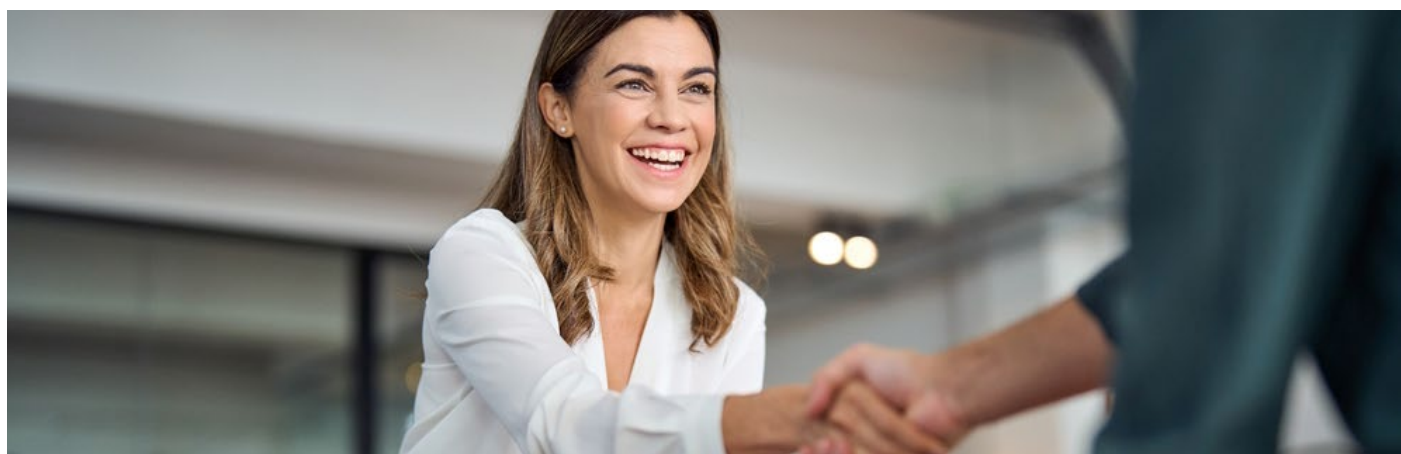


3. Reprise



4. Transmission

Le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur vous accompagne sur les quatre phases en tant que partenaire de la Région Sud pour mettre en œuvre ce dispositif.



Développement d'entreprise

Je développe mon activité

Comment attirer de nouveaux clients ? quel plan d'actions mettre en place pour dynamiser mon activité ?
Comment renforcer ma visibilité sur les réseaux sociaux ? ...

Socle commun



Phase d'accueil, de qualification et d'orientation en fonction de votre projet



Questionnaire d'auto-évaluation de l'impact écologique de votre projet



Webinaire de sensibilisation à la transition écologique

Les étapes du parcours développement d'entreprise



Diagnostic 360°



Accompagnement individuel



Suivi de l'entreprise

- Réaliser un diagnostic 360° pour **évaluer** rapidement les **forces** et **axes d'amélioration** de votre commerce : accessibilité, visibilité, aménagement, expérience client... avec un regard expert pour révéler le plein potentiel de votre entreprise et renforcer votre performance locale

- Bénéficier d'un **accompagnement sur mesure**, adapté à vos priorités et aux enjeux spécifiques de votre activité

- Parce que les besoins évoluent, un **suivi** à 6 mois permet de mesurer les premiers résultats, ajuster les actions engagées ou réorienter votre stratégie si nécessaire



Cet accompagnement est réalisé en face-à-face avec un conseiller expert CCI en toute confidentialité. Il est financé par La Région Sud et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

“

Valeur : 995€ HT
reste à charge : 100€ HT

”



Je suis accompagné pour rebondir face aux difficultés rencontrées par mon entreprise

Critères d'éligibilité :

- TPE inscrite au registre du Commerce et des Sociétés (RCS, services, industrie) ayant moins de 50 salariés
- Anticiper ou rencontrer des difficultés structurelles et conjoncturelles

Socle commun



Phase d'accueil, de qualification et d'orientation en fonction de votre projet



Questionnaire d'auto-évaluation de l'impact écologique de votre projet



Webinaire de sensibilisation à la transition écologique

Les étapes du parcours Rebond d'entreprise



Analyse du besoin



Montage du plan d'actions



Suivi du dirigeant

- Réaliser un premier **diagnostic global** de votre entreprise pour analyser vos besoins et faire un état des lieux de la situation
- Profiter d'un **plan d'actions prioritaires** élaboré sur plusieurs rendez-vous

- Bénéficier d'un **rendez-vous dédié au suivi et à l'optimisation de votre trésorerie**
Ce suivi porte sur la mise en œuvre du plan d'actions et sera organisé par entretiens réguliers

Cet accompagnement est réalisé en face-à-face avec un conseiller expert CCI en toute confidentialité. Il est financé par La Région Sud et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

“

Valeur : 1 150€ HT
reste à charge : 0€

”

Reprise d'entreprise

Je prends le relais d'un dirigeant

Quelle entreprise ai-je envie de reprendre ? Quel investissement faut-il prévoir ? Comment se présente le marché ? Comment intégrer les enjeux de la transition écologique dans mon projet de reprise ? ...

Socle commun



Phase d'accueil, de qualification et d'orientation en fonction de votre projet



Questionnaire d'auto-évaluation de l'impact écologique de votre projet



Webinaire de sensibilisation à la transition écologique

- Confirmer votre **profil entrepreneurial** et préciser votre projet
- Elaborer votre projet de reprise, en vous y préparant et en **recherchant une cible** à reprendre
- Réaliser votre **business plan de reprise** durable et responsable
- Bénéficier d'un **suivi** pour favoriser le développement de l'entreprise après la reprise

Deux parcours au choix ou les deux



Préparer sa reprise
sur une durée de
24 mois maximum



Réaliser sa reprise
sur une durée de
12 mois maximum

Cet accompagnement est réalisé en face-à-face avec un conseiller expert CCI en toute confidentialité. Il est financé par La Région Sud et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

“

Valeur : 765€ HT par parcours
reste à charge : 0€

”

Transmission d'entreprise

J'assure un avenir à mon entreprise

Quelles sont les étapes nécessaires à la cession de mon entreprise ? Combien vaut mon entreprise sur le marché ? Comment trouver le repreneur qui pourra pérenniser mon entreprise ?...

Socle commun



Phase d'accueil, de qualification et d'orientation en fonction de votre projet



Questionnaire d'auto-évaluation de l'impact écologique de votre projet



Webinaire de sensibilisation à la transition écologique

- Faire le point sur **vos motivations** à transmettre et envisager l'avenir après la cession

- Construire votre projet de transmission :

- Établir un **diagnostic global** de votre entreprise et un état des lieux en matière de transition écologique

- Mettre en place un **plan d'actions** prioritaires pour transmettre votre entreprise dans de bonnes conditions :

- Recherche de repreneurs qualifiés
- Suivi régulier de votre projet de cession

Deux parcours au choix ou les deux



Préparer sa cession sur une période de 12 mois maximum



Gérer sa cession sur une période de 24 mois maximum

Cet accompagnement est réalisé en face-à-face avec un conseiller expert CCI en toute confidentialité. Il est financé par La Région Sud et le Réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.

“

Valeur : 765€ HT par parcours
reste à charge : 0€

”

Vos contacts CCI par territoire :



**CCI AIX MARSEILLE
PROVENCE**

Tél. : 04 91 39 34 34

Reprise d'entreprise

fanny.ghazarossian@cciamp.com

Développement d'entreprise

myriam.fontanelli@cciamp.com

Rebond d'entreprise

nathalie.prenat@cciamp.com

Transmission d'entreprise

fanny.ghazarossian@cciamp.com



**CCI NICE
CÔTE D'AZUR**

Tél. : 04 93 13 73 00

Reprise d'entreprise

cession.reprise@cote-azur.cci.fr

Développement d'entreprise

noemie.venezia@cote-azur.cci.fr

Rebond d'entreprise

maxence.de-lavenere@cote-azur.cci.fr

Transmission d'entreprise

cession.reprise@cote-azur.cci.fr



CCI VAUCLUSE

Tél. : 04 90 14 10 32

Reprise d'entreprise

creation-transmission@vaucluse.cci.fr

Développement d'entreprise

commerce@vaucluse.cci.fr

Rebond d'entreprise

commerce@vaucluse.cci.fr

Transmission d'entreprise

creation-transmission@vaucluse.cci.fr



**CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE**

Tél. : 04 84 20 00 21

Reprise d'entreprise

entreprises@digne.cci.fr

Développement d'entreprise

e.bertheas@digne.cci.fr

Rebond d'entreprise

entreprises@digne.cci.fr

Transmission d'entreprise

entreprises@digne.cci.fr



CCI PAYS D'ARLES

Tél. : 04 90 99 08 08

Reprise d'entreprise

creation-entreprises@arles.cci.fr

Développement d'entreprise

entreprise@arles.cci.fr

Rebond d'entreprise

entreprise@arles.cci.fr

Transmission d'entreprise

creation-entreprises@arles.cci.fr



CCI HAUTES-ALPES

Tél. : 04 92 56 56 05

Email : infos@hautes-alpes.cci.fr

Reprise d'entreprise

a.fayollet@hautes-alpes.cci.fr

Développement d'entreprise

mc.roux@hautes-alpes.cci.fr

Rebond d'entreprise

s.honstetere@hautes-alpes.cci.fr

Transmission d'entreprise

a.fayollet@hautes-alpes.cci.fr



CCI VAR

Tél. : 04 94 22 80 00

Reprise d'entreprise

entrepreneuriat@var.cci.fr

Développement d'entreprise

devco@var.cci.fr

Rebond d'entreprise

entrepreneuriat@var.cci.fr

Transmission d'entreprise

entrepreneuriat@var.cci.fr

Votre contact Région Sud

Nous vous invitons à consulter la plateforme numérique :
<https://entreprises.maregionsud.fr> et/ou joindre
le **0805 805 145** (appel gratuit) qui fournit un point d'accès
central et unique pour toutes les entreprises régionales.

